

Vos questions / nos réponses

Hospitalisation

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/10/2019 05:30

Bonjour

Ma fille majeure qui se drogue depuis plusieurs années me demande de la faire hospitalisée. Elle ne pèse plus qu'une quarantaine de kilos et est très fatiguée Elle doit venir aujourd'hui. J'habite en Seine et Marne. Ou dois je l'hospitaliser ?

Merci pour votre aide

Mise en ligne le 07/10/2019

Bonjour,

Comme votre fille est majeure, vous ne pouvez pas faire les démarches à sa place. Il est important qu'elle soit partante et moteur. Comme elle souhaite être hospitalisée et semble affaiblie, vous pouvez l'épauler et l'accompagner. Vous pouvez chercher un lieu et rencontrer les équipes, ensemble. Votre soutien et vos encouragements lui seront sûrement précieux.

Nous vous proposons quatre lieux qui pourront accueillir votre fille pour un séjour de plusieurs semaines lui permettant de faire le point sur ses consommations et d'être soignée et accompagnée. L'objectif de ces séjours est non seulement de réduire ses consommations ou de les arrêter mais également de retrouver des repères et un équilibre.

Les professionnels qui vont prendre en charge votre fille sont des médecins addictologues, psychologues, infirmiers, éducateurs... La prise en charge est pluridisciplinaire. Ainsi, elle participera à différents ateliers de groupes (groupes de parole, relaxation, activités physiques et/ ou artistiques ou d'expression) et sera également suivie individuellement lors d'entretiens de soutien avec un(e) psychologue.

Nous vous souhaitons bon courage dans vos démarches à toutes les deux.

Si aucun de ces lieux ne lui convient ou pour toute autre question, qu'elle n'hésite pas à nous contacter par chat tous les jours de 14h à minuit ou par téléphone au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h du matin. Les échanges sont gratuits et anonymes

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Centre d'Enseignement, de Recherche et de Traitement des Addictions-CERTA](#)

12 avenue Paul-Vaillant Couturier
Centre Hospitalier Paul Brousse
94804 VILLEJUIF

Tél : 01 45 59 32 60

Site web : hopital-paul-brousse.aphp.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de 15 ans et 3 mois à 25 ans avec ou sans entourage - Possibilité d'hospitalisation en hôpital de jour (informations au secrétariat CJC au 01 45 59 40 00)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

[Clinique du Parc- Pôle Addictologie](#)

23 rue des Frères Capucins
Clinique du Parc
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

Tél : 01 34 40 46 17

Site web : www.cliniqueduparc.org

Secrétariat : Service régulation des admissions joignables du lundi au vendredi de 9h-17h par téléphone au 01 34 40 41 41

Accueil du public : Consultations médicales externes sur rendez-vous : du lundi au vendredi entre 9h et 13h ou entre 14h et 17h.

[Voir la fiche détaillée](#)